



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aménagement et protection

Question écrite n° 121180

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie sur les barrages hydrauliques d'EDF. Un rapport confidentiel d'EDF a récemment détaillé la vétusté de près de la moitié des barrages hydrauliques français, dont une centaine sont même jugés dangereux. Sur 450 barrages exploités dans l'hexagone par le groupe, 200 présentent des signes inquiétants de vétusté. Une centaine de ces barrages jugés dangereux font même peser de réels dangers sur leur environnement immédiat, comme des risques d'affaissement de terrain, de destructions de routes et d'inondations de villages comme conséquences éventuelles. Les problèmes sont essentiellement concentrés dans les Alpes, mais les barrages du Massif central et des Pyrénées sont également concernés. En conséquence, il lui demande de lui faire savoir si un programme de réhabilitation est prévu visant la rénovation de ces 200 installations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121180

Rubrique : Cours d'eau, étangs et lacs

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3073